

Point sur France horizon, mars 2018



Depuis la nomination du nouveau directeur général, et la relance du plan stratégique de France Horizon, le travail en interne a bien avancé, ce qui n'a pas empêché, bien au contraire, l'association de répondre aux nombreuses sollicitations venant des pouvoirs publics.

Entre juin 2017 et janvier 2018, un comité de pilotage de la réforme, rassemblant des administrateurs (dont la représentante de Français du monde), s'est penché sur la réforme de la gouvernance ce qui a entraîné une révision importante des statuts ; une autre commission rassemblant des directeurs d'établissements a travaillé sur l'amélioration des procédures et des outils de concertation horizontale et verticale.

Ainsi les statuts définissent maintenant clairement ce qui relève de l'assemblée générale d'une part, du CA d'autre part, et enfin du bureau, entité nouvelle créée par ces statuts pour assister le président dans sa tâche : avec l'agrandissement du champ d'action de France Horizon et la nécessité de croître encore, cette tâche devient très lourde. Le ministère des affaires étrangères, via le directeur des Français de l'étranger et celui du centre de crise et de soutien, de même que Français du monde et l'UFE restent membre de droit du conseil d'administration, qui peut compter aussi entre 6 et 16 membres élus parmi les membres actifs de France Horizon. Le bureau, exécutif permanent du CA, comptera 7 membres maximum dont le président, deux vice-présidents, qui ne seront plus nécessairement les représentants des deux associations de Français à l'étranger, car il s'agit réellement de postes de « travail » nécessitant une disponibilité réelle. Les statuts seront officiellement adoptés par le CA du 12 mars 2018. Peu à peu c'est toute la gouvernance, l'administration et la gestion de France Horizon qui se transforment pour faire face aux défis de son fonctionnement et de son développement

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois, les 21 septembre et 24 octobre.

Ce qu'il faut retenir du CA du 21/09/17 :

- Une information sur ce que France Horizon a fait pour accueillir et prendre en charge, à la demande du ministère du logement et du préfet de région, **les sinistrés de Saint Martin** après le passage du cyclone Irma : 1400 personnes sont arrivées à Orly, 176 d'entre elles ont été logées à l'hôtel dans un premier temps ; puis elles ont été hébergées, avec près de 180 autres personnes qui, d'abord accueillies par leurs familles, avaient besoin d'un toit, dans un château de la Ville de Paris à Coyo la Forêt, où les personnels de France Horizon ont assuré la prise en charge globale, l'accompagnement pour les démarches tandis que les enfants étaient scolarisés sur place. En effet, les autorités administratives débordées par cet afflux de réfugiés exigeants et parfois difficiles se sont tournées vers France Horizon, acteur apprécié de l'accueil des réfugiés et sinistrés. Il faut saluer à la fois le gros travail des équipes de France Horizon et la mobilisation citoyenne autour de ces sinistrés.
- Des efforts sensibles ont été faits pour rendre la gestion encore plus transparente et « vertueuse » : les produits financiers seront investis dans l'activité de France Horizon et son développement. Par ailleurs France Horizon met en place la globalisation des trésoreries de tous ses établissements, pour

une gestion centralisée des comptes individuels qui cependant ne sont pas fondus : les produits financiers de cette trésorerie sont mutualisés et répartis selon les besoins des établissements.

- **La nouvelle directrice des ressources humaines** a lancé des chantiers importants pour améliorer la gestion de ces ressources humaines, ainsi que la mise en place de nouveaux outils informatiques pour la gestion du personnel, le contrôle de gestion et le logiciel des paies.

Ce qu'il faut retenir du CA du 24/10/17 :

- **Un nouveau cadre budgétaire et financier** se met en place dans tous les établissements du secteur social, avec une nouvelle tarification et une dotation globale. Déjà en place dans les EHPAD, il est basé sur un EPRD, état prévisionnel des recettes et des dépenses établi pour 5 ans : avec une dotation globale accordée, un meilleur pilotage est possible qui permet éventuellement de dégager des excédents. Cela simplifie beaucoup le travail des services pour la préparation des budgets, et a nécessité la formation des directeurs d'établissements à ces nouvelles procédures. Le contrôle de l'utilisation des fonds par le département est fait en aval, à partir de l'ERRD, état réalisé des recettes et des dépenses. Pour les CADA, CPH, CHU et autres dispositifs destinés aux réfugiés, France Horizon reçoit une dotation publique calculée sur un forfait individuel, établi en amont.
- Des nouvelles des sinistrés d'Irma : la désorganisation initiale des services publics à leur arrivée a été rapidement surmontée grâce à l'expérience de France Horizon, mais pendant près de 4 mois le DG de France Horizon a été aussi DG de l'urgence, et sur tous les fronts !
- France Horizon est chargée d'accueillir 90 réfugiés venus des camps du HCR au Sahel, dans un ancien couvent de l'est de la France.

Marie-Pascale Avignon-Vernet

A noter : plusieurs demandes concernant des Français de l'étranger rentrés en France ou souhaitant le faire m'ont été adressées ces derniers mois ; des situations difficiles, parfois impossibles à régler, par mauvaise préparation du retour ou non compréhension des règles de fonctionnement du rapatriement ...

Aucun rapatriement pour « indigence » par le ministère ne peut se faire sans passer par le consulat qui instruit la demande et l'envoie au ministère. Quand celui-ci est d'accord, il demande à France Horizon de prendre en charge les personnes concernées à leur arrivée.

Alors ne croyez pas tel employé consulaire qui vous dit de prendre directement contact avec France Horizon ou que ce sera plus facile si vous ne demandez pas le logement de la personne concernée car si celle-ci n'a pas d'hébergement familial possible en France, elle sera dans la rue !

France Horizon concerne les personnes qui ne disposent pas de moyens financiers pour assurer leur retour. Et si parfois la concrétisation du rapatriement accordé tarde c'est que pour certaines personnes (très malade, handicapées, relevant du psychiatrique...) France Horizon ne dispose pas d'hébergement adapté à ces cas et qu'il faut attendre qu'une place soit trouvée dans le secteur public spécialisé pour les accueillir.

Et aidez au mieux les personnes qui rentrent par leurs propres moyens, en les informant des démarches, difficultés prévisibles et les amenant à bien préparer ce retour. (cf <http://www.francais-du-monde.org/rentrer/>)